

Jour-J pour la Canopée ! Première édition d'un concours national dédié à l'innovation dans la filière forêt-bois

Coup d'envoi de La Canopée, première édition d'un concours national d'innovation dédié à la filière forêt-bois. Etudiants, start-ups et industriels innovants sont invités à déposer leurs candidatures à partir de ce lundi 21 octobre. Cette première phase de sélection, ouverte jusqu'au 20 décembre, retiendra jusqu'à 36 projets, dans trois catégories. Les candidats choisis pitcheront à Nantes, Nancy, Lyon, ou Bordeaux, lors des demi-finales régionales au printemps prochain, pour espérer accéder à la finale parisienne et remporter l'un des Grands Prix. A la clé : de la visibilité, un accompagnement et une enveloppe de dotations de 25 000 euros.

3 prix, 5 villes, 5 minutes pour convaincre

La Canopée s'adresse aux entreprises et acteurs du monde académique (chercheurs, enseignants et étudiants) qui proposent et développent une solution innovante en lien avec la forêt ou le bois. Trois grands prix seront remis à l'issue des trois rounds du concours. Le « **Grand Prix Idéation** » à destination des étudiants, doctorants et chercheurs récompense une théorie, une thèse, une idée nouvelle pour la filière. Le « **Grand Prix Start-Up** » concerne les entreprises de moins de 7 ans développant une solution innovante et à la recherche de financements. Enfin le « **Grand Prix Entreprise** » viendra récompenser une entreprise plus ancrée dans son territoire et son activité et qui propose une innovation. L'innovation concerne toutes les étapes du processus productif de l'extraction de la matière première, aux process de transformations jusqu'au développement d'un nouveau produit.

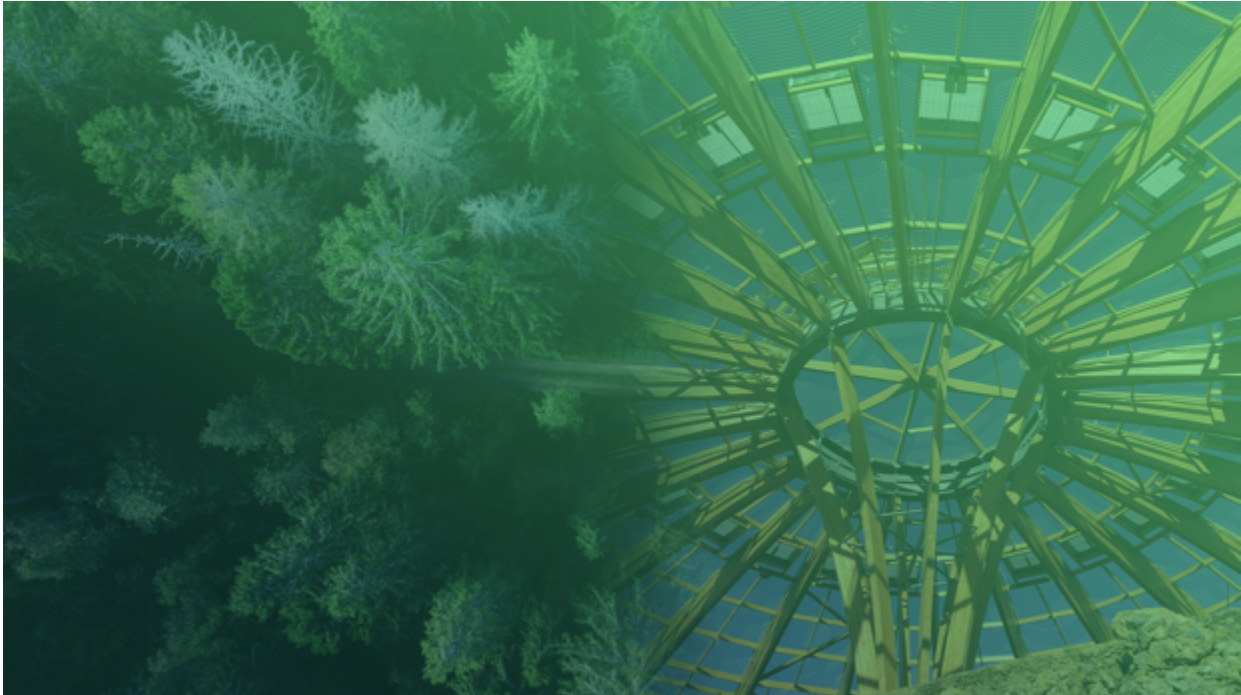
Les candidatures sont ouvertes aujourd'hui 21 octobre, et ce jusqu'au 20 décembre. Les projets sélectionnés le 20 janvier 2020 seront ensuite présentés à Bordeaux, Lyon, Nancy ou Nantes. Leur défi : parvenir à convaincre en 5 min (*Elevator Pitch*), un jury composé de professionnels de la filière mais aussi issus du monde de l'investissement, d'institutionnels, de professeurs et d'incubateurs d'entreprises. Les 12 finalistes s'affronteront alors à Paris, au Grand Palais à l'occasion du Forum International de la Construction Bois le 15 avril 2020. Tous auront ensuite l'occasion de présenter leurs projets et idées lors du Carrefour International du Bois les 27, 28 et 29 mai à Nantes.

La forêt et le bois, sources d'innovation pour l'industrie, la chimie, la cosmétique...

Le concours d'innovation – « de la forêt jusqu'au produit » – cherche à mettre en lumière le dynamisme d'une filière aux fortes potentialités. Le bois comme matière première intéresse autant la chimie fine (cosmétique, pharmaceutique, nutraceutique, etc.) que les secteurs du bâtiment, de l'énergie (biomasse, carburant bio...) ou de l'industrie (papier, ameublement...). A l'origine du concours, l'association Forinvest regroupe des investisseurs qu'elle met en relation avec des entrepreneurs de la filière forêt-bois souhaitant lever des capitaux. Pour lancer La Canopée, Forinvest est rapidement rejoint par l'ESB (Ecole Supérieure du Bois), qui forme à Nantes les ingénieurs du bois. Ensemble, Forinvest et l'ESB ont mobilisé un réseau de partenaires et d'investisseurs (France Bois Forêt, Codifab, Fransylva, Crédit Agricole, Archimbaud, Piveteau, SIAT, Monnet-Seve, Xylofutur) souhaitant s'associer à la réussite des futures pépites de la filière.

La Canopée est le premier Concours national d'innovation récompensant les solutions innovantes dans la filière forêt-bois. La Canopée est organisée par Forinvest et l'ESB, avec le soutien financier de France Bois Forêt, Codifab, Fransylva, Crédit Agricole, Archimbaud, Piveteau, SIAT, Monnet-Seve, Xylofutur. www.concourslacanopee.fr





« La filière forêt-bois est une filière d'avenir qui valorise une ressource naturellement renouvelable, moderne et qui attire de plus en plus d'innovation. Nous ambitionnons avec la Canopée de soutenir la compétitivité et l'innovation dans ce secteur. »

Eric Toppan, Secrétaire Général de Forinvest

« Le bois et les matériaux biosourcés constituent des ressources d'avenir pour inventer un futur durable. Ces matériaux sont les alliés de l'économie circulaire. »

Arnaud Godevin, directeur de l'ESB

« La mission de France Bois Forêt est d'identifier et soutenir des actions qui auront des effets démultiplicateurs et des impacts significatifs mesurables. Nous sommes aux côtés des jeunes, des professionnels et des forestiers qui s'engagent avec énergie pour notre filière d'avenir ! »

Michel Druilhe, président de France Bois Forêt.

« La mission du CODIFAB est de porter l'ensemble des industries et entreprises de la filière forêt-bois vers les marchés de demain. Innovant par nature, le bois est un matériau clef qui sait allier écologie et technologie, industries et durabilité. Il est une garantie de notre avenir d'entrepreneurs et de citoyens. »

Dominique Weber, président du CODIFAB,
Comité de Développement des Industries Françaises de l'Ameublement et du Bois.

Les trois grands prix



Le Grand Prix Idéation

Etudiants, doctorants, chercheurs qui portent une idée, une thèse, un projet d'innovation dans la filière forêt-bois

5 000 euros



Le Grand Prix Start-up

Entreprise de moins de 7 ans développant une solution innovante & à la recherche de financement

5 000 euros



Le Grand Prix Entreprise

Entreprise de la filière forêt-bois développant une solution innovante.

5 000 euros

Tous les projets
Couverture médiatique forte
Plusieurs prix coup de cœur (d'une valeur de 10 000 euros)
Un public élargi

Calendrier du concours

3 ÉTAPES POUR CONCOURIR:



Déposez un dossier de candidature
sur www.concourslacanopee.fr



Présentez votre projet d'innovation
en cinq minutes devant un jury composé d'experts de la filière, d'investisseurs, d'accompagnateurs de l'innovation, de journalistes dans une des villes suivantes : Lyon, Bordeaux, Nancy ou Nantes



Participez à la finale
à Paris au Grand Palais le 15 avril 2020

Détails

21 Octobre – 20 Décembre 2019 : Appel à candidature

15 Janvier 2020 : Annonce des projets sélectionnés

5 Février 2020 : Etape à Lyon

19 Février 2020 : Etape à Bordeaux

4 Mars 2020 : Etape à Nancy

18 Mars 2020 : Etape à Nantes

15 Avril 2020 : Finale à Paris



A propos



A propos de Forinvest.

Forinvest Business Angels est une association loi 1901 qui regroupe des particuliers-investisseurs pour les mettre en relation avec des entrepreneurs de la filière forêt-bois souhaitant lever des capitaux. Depuis la création de Forinvest, 28 entreprises ont été financées par nos adhérents pour un montant total supérieur à 7,5 millions d'euros.

www.forinvest-ba.fr



A propos de l'ESB.

L'école supérieure du bois est un établissement d'enseignement supérieur et de recherche privé d'intérêt général (EESPIG) sous contrat avec le ministère chargé de l'Agriculture. L'expertise développée par l'ESB depuis plus de 85 ans lui permet de former chaque année une centaine de jeunes diplômés capables de développer les connaissances sur les propriétés, les technologies et les usages du bois et des matériaux biosourcés.

<https://esb-campus.fr/>

Les grands partenaires

France Bois Forêt



France Bois Forêt est l'interprofession nationale de la filière forêt-bois créée en 2004 à l'initiative des professionnels de la filière et sous l'égide du ministère de l'Agriculture en charge des Forêts. Elle réunit 23 organisations professionnelles depuis la sylviculture et la production forestière à l'exploitation forestière et la transformation du bois. France Bois Forêt cofinance au côté des professionnels de la filière et grâce à la Contribution Interprofessionnelle Obligatoire dite « CVO », des actions collectives :

- De promotion technique,
- De recherche et développement,
- De communication générique,
- De suivi de l'activité des marchés,
- D'éducation à l'environnement,

France Bois Forêt est ainsi le reflet d'une filière responsable, qui gère durablement ses forêts et sa matière première, tout en relevant les défis d'aujourd'hui et de demain.

Pour en savoir plus : <https://franceboisforet.fr/>

CODIFAB



Le CODIFAB, Comité Professionnel de Développement des Industries Françaises de l'Ameublement et du Bois, a été créé à la demande des professions de l'ameublement et de la seconde transformation du bois : CAPEB, UFME, UICB, UIPC, UIPP, UMB-FFB, UNAMA et Ameublement Français.

Le CODIFAB a pour mission de conduire et financer, par le produit de la Taxe Affectée, des actions d'intérêt général, décidées par les représentants des professionnels et dans le cadre des missions des CPDE. Ces actions, collectives, ont pour objectif de faciliter l'évolution des entreprises de création, de production et de commercialisation pour assurer leur compétitivité, en favorisant une meilleure diffusion de l'innovation et des nouvelles technologies, en améliorant l'adaptation aux besoins du marché et aux normes environnementales, en soutenant les actions de promotion, en accompagnant le développement international des entreprises, en encourageant la formation et la préservation des savoir-faire et du patrimoine, en procédant à toutes études concernant les domaines d'activité intéressés, en diffusant les résultats, en soutenant les actions de lutte contre la contrefaçon et en favorisant toutes les initiatives présentant un intérêt pour l'ensemble de la profession.

Pour en savoir plus : www.codifab.fr.



Fransylva



Fransylva est la Fédération « Forestiers Privés de France ».

Elle représente et défend les propriétaires forestiers et la forêt privée auprès des pouvoirs publics français et européens, des partenaires de la filière forêt-bois et des organismes non-gouvernementaux impliqués dans la filière forêt-bois. Elle fait la promotion d'une gestion responsable et durable de la forêt et des territoires, et se positionne comme un interlocuteur privilégié sur les questions liées à son environnement.

Crédit Agricole



Le groupe Crédit Agricole est le premier financeur de l'économie française et l'un des tout premiers acteurs bancaires en Europe. Leader de la banque de proximité en Europe, le Groupe est également premier gestionnaire d'actifs européen, premier bancassureur en Europe et troisième acteur européen en financement de projets.

Fort de ses fondements coopératifs et mutualistes, de ses 141 000 collaborateurs et 30 000 administrateurs de Caisses locales et régionales, le groupe Crédit Agricole est une banque responsable et utile, au service de 51 millions de clients, 10,1 millions de sociétaires et 900 000 actionnaires individuels.

Grâce à son modèle de banque universelle de proximité – l'association étroite entre ses banques de proximité et les métiers qui leur sont liés –, le groupe Crédit Agricole accompagne ses clients dans leurs projets en France et dans le monde : banque au quotidien, crédits immobiliers et à la consommation, épargne, assurances, gestion d'actifs, immobilier, crédit-bail, affacturage, banque de financement et d'investissement.

Au service de l'économie, le Crédit Agricole se distingue également par sa politique de responsabilité sociale d'entreprise dynamique et innovante. Elle repose sur une démarche pragmatique qui irrigue tout le Groupe et met chaque collaborateur en action.

Pour en savoir plus : <https://www.credit-agricole.com/>

Groupe ARCHIMBAUD



Entreprise familiale historiquement spécialisée dans le sciage de résineux et la fabrication de planches à palettes, le Groupe Archimbaud est aujourd'hui l'un des leaders dans son industrie. Implanté sur 9 sites en France et à l'étranger, l'entreprise produit chaque année près de 200 000 m³ de planches, 5 millions de palettes, 200 000 tonnes de granulés ainsi que 25 000 MWh grâce à sa centrale à biomasse. Plaçant sa responsabilité environnementale au cœur de sa stratégie industrielle, le Groupe Archimbaud n'a cessé d'innover pour transformer et valoriser la matière bois.

PIVETEAUBOIS

PIVETEAUBOIS

PIVETEAUBOIS est fabricant français de solutions bois pour la construction, l'aménagement extérieur et le bois énergie depuis 1948. Son activité se décline, de la sélection du bois en forêts locales gérées durablement (PEFC) à la transformation, en passant par la conception et la commercialisation de produits en bois. De la sélection des bois à la livraison en passant par les opérations de sciage, séchage, collage, rabotage, finition, usinage, montage ou encore imprégnation, PIVETEAUBOIS est fort d'une production 100% intégrée. L'entreprise transforme au total 700 000 m³ de bois et 200 000 tonnes de granulés de bois chaque année sur ses 3 sites de production.

Groupe SIAT



Le Groupe SIAT implanté sur les contreforts des Vosges trouve sa richesse, son expertise et ses valeurs dans le bois. Aujourd'hui, notre métier s'articule autour de 3 expertises complémentaires : le Bois de construction, le Bois d'aménagement et l'Énergie durable à travers la production d'électricité et de granulés de chauffage Bois d'Or.

Le Groupe SIAT c'est 3 sites de productions complémentaires et distants de quelques kilomètres, 120 millions d'euros de chiffre d'affaires, une production annuelle de 350 000 m³ de produits finis. Aujourd'hui 330 collaborateurs font du Groupe SIAT une référence sur le marché français du sciage, avec une des offres produits les plus large du marché et un outil de production toujours à la pointe de la technologie. Découvrez nous sur www.groupe-siat.fr

MONNET SEVE/ SOUGY



Société familiale Française fondée en 1929 spécialisée dans la première et seconde transformation de résineux Français, l'entreprise transforme 950 000 m³ de bois Français et 50 000 m³ de bois lamellés collés sur 8 usines sur 5 sites de production employant 520 personnes en France. MONNET SEVE/ SOUGY est agréé par le ministère de la recherche

comme organisme de recherche depuis 2012. MONNET SEVE/ SOUGY produit : bois de charpente, bois rabotés, ossature, fermette, lamellé collé, CLT en Douglas et Sapin épicéa.

Le Pôle de Compétitivité Xylofutur



Parmi les 56 Pôles de Compétitivité français, **Xylofutur qui compte plus de 220 adhérents et 228 projets labellisés, est le seul Pôle dédié à la filière Forêt Bois Papier.** Développer la compétitivité de la filière nationale par l'innovation et la R&D est son objectif. La reconduction de labellisation «Pôle de Compétitivité» pour la période 2019-2022 dans le cadre de la phase IV reconnaît à Xylofutur son rôle de catalyseur d'innovations dans ce secteur clé de la bio-économie. Son rayonnement géographique s'élargit ainsi au delà de la Nouvelle-Aquitaine par la création

d'antennes, début 2020, dans les régions suivantes Auvergne-Rhône-Alpes, Pays de Loire, Bourgogne-Franche-Comté.

Ses missions :

- Faire émerger, monter, accompagner des projets innovants créateurs de valeur ajoutée et d'activités industrielles vers les marchés cibles actuels et futurs.

- Animer l'écosystème de sa filière en créant des liens durables entre tous les acteurs de la chaîne de valeur.

Ses 3 Domaines d'Activité Stratégiques (DAS) : Gestion et exploitation des Forêts Cultivées ; Produits issus de Bois Massif ; Produits issus des fibres et de la chimie verte intègrent les thématiques transversales de la **bioéconomie** et du **bas-carbone**, pour répondre de façon durable aux besoins de notre société et préserver les ressources naturelles.

Pour en savoir plus : <http://xylofutur.fr/>